

Sainzé (Riv. Pentecôte)

L. O. V. S. M. C. E. Z. C. 5 jan/04

p ①
5 Janvier 1904.

Archives des Pères Eudistes
No L-Riv. Pentecôte
Québec

Vers Révérend Père Supérieur,

J'ai reçu votre bonne lettre et
votre mandat : grand merci à tous. —

Vos encouragements me sont très précieux
ajoutés à ceux que je reçois d. toutes parts ;
aussi, croyez-le bien, j. suis résolu plus
que jamais à faire prospérer et grandir
mon cher nourrisson labradorien, pour le
plus grand avantage d. la mission et de ses
œuvres et en même temps pour répondre
à la sympathie que nous témoignent
tous nos bien-aimés confrères.

Je vous envoie les deux derniers numéros
parus. J. y ai joints deux numéros semblables
pour nos jeunes confrères, également abonnés.
Vous voudrez bien les leur remettre en leur
disant tous mes regrets de ne pouvoir les
envoyer, cette fois, à chacun d'eux ; le
tirage qui était de 60 exemplaires est
entièrement épuisé. Désormais, qu'ils
le sachent bien, ils seront tous servis
avec toute la régularité possible. —

J'ai adressé aussi à Hennebont
le numéro de Monsieur Esclair. —

Lib. du Labrador

Mon Très Révérend Père, le Père Blandin
vient de m'annoncer la condamnation de
S^r Mery et son arrivée prochaine au Canada
si l'on n'a pas pris la précaution de
l'incarcérer auparavant. Mais, il m'a
dit pas un mot de notre F. H. J. -
Général: nous ne savons ce qu'il est
devenu. Est-ce que la maison de Paris
subsiste encore, ou alors? ---- Dites donc
au petit frère du S. Norques de nous
écrire tout cela bien vite et nous vous
en serons bien reconnaissants.

En terminant et en vous remerciant
de nouveau, laissez-moi, mon Très
Révérend Père, vous offrir mes plus
sincères souhaits de bonne et sainte année
pour vous et votre nombreuse maison.
Prions toujours les uns pour les autres
et croyez-moi, je vous prie, Mon Bon Père
Votre très affectueux frère in S. C.

A. V. R. B.
Père les Frères

J'ai eu revendu au sujet de votre lettre ;
 je ne suis point encore en possession de la
 susdite caisse, bien qu'elle soit arrivée à Québec.

Elles comme les autres ayant été déclarées à pleine valeur, les droits de douane sont exorbitants et l'on a dû vous écrire pour que vous fournissiez une attestation que tous les objets contenus ont déjà servi. - Quand même ce ne serait pas le cas, c'est toujours ce qu'il vous faut faire quand vous expédiez quelque chose ici, car la douane nous ruine et j'attends donc patiemment. -

Pour les 100.^{fr} que vous avez à ma disposition, de la part de la Sup.^{re} de l'Hôtel Dieu de Vitré, - prenez dessus les frais de transport de ma caisse, puis veuillez conserver le resté à mon compte jusqu'à nouvel ordre : j'ai quelques petites dettes à payer en France, vous voudrez bien les solder avec cet argent-là.

Déjà tout de suite, j'ai vous informe que la Maison E. Ferry, 7 rue Lamotte, Nancy

vous réclamera une vingtaine de francs pour une crèche que j'ai commandée.

Je vous indiquerai ainsi à mesure mes ~~dettes~~ créances et lorsque la somme arrivera à sa fin, vous voudrez bien m'avertir.

Vous n'avez point eu le plaisir de voir le F. H. J. Guinial sur notre côte : le service des bateaux ne s'y est point prêt et nous le regrettons bien.

Ici, nous sommes en construction de notre presbytère : il n'y avait plus moyen d. penser à passer l'hiver dans le vieux. -

C'est une grosse dépense ; heureusement que notre C^{ie} de Fulpe nous aide de bon cœur et avec générosité. Ce sont de braves protestants.

Pensez à nous dans vos prières : offrez notre bon souvenir et nos amitiés à tous les confrères et croyez-moi toujours
votre tout dévoué compatriote
A. B. J.
v. l'écrit